

# ANNEXE 6: CHECK-LIST SPECIFIQUE POUR LA REALISATION DE L'EIE OU PREE

## FORMAT ET CONTENU DE L'EIE

### DESCRIPTION DU PROJET

Les composantes de cette section sont ci-dessous :

- composantes du projet et ses infrastructures techniques ;
- emprise du projet et statut juridique des terrains
- durée de vie et entretiens nécessaires dans le futur
- calendrier de réalisation
- les ressources et main d'oeuvre utilisées ;
- pollutions, perturbations et nuisances potentielles directement causées par le projet.

### DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT

*Ce section peut-être divisé en sections direct soit le projet du FID (ex. piste rurale) et indirect (ex. carrières et emprunts)*

Les composantes de cette section sont ci-dessous :

#### ***Enjeux Environnementaux :***

- Environnement physique (inclut nuisances et aspects esthétiques);
- Environnement biologique ;
- Environnement humain.

#### ***Milieu physique (inclut nuisances et aspects esthétiques):***

- Climat ;
- Géologie, topographie, géomorphologie, sols et érosion
- Hydrologie et hydrogéologie
- etc.

#### ***Milieu biologique :***

- Flore et habitats
- Faune
- etc.

#### ***Milieu socio-économique :***

- Situation géographique et administrative ;
- Population et démographie ;
- Education ;
- Santé ;

- Habitat et foncier ;
- Culture locale ;
- Infrastructures et services ;
- Activités économiques ;
- etc.

## **ANALYSE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET MESURES D'ATTENUATION**

La section porte sur l'analyse des impacts positifs et négatifs pendant toutes les phases du projet :

- Phase préparatoire (inclut la fourniture de matériaux et l'installation du chantier) ;
- Phase de construction ;
- Phase d'exploitation et d'entretien

Cette analyse inclut l'identification de mesures pour optimiser les impacts positifs et atténuer, prévenir ou compenser les impacts négatifs.

Les pollutions, perturbations et nuisances auront des impacts environnementaux qui sont identifiés et évalués dans cette section. Les impacts sont identifiés pour l'environnement physique, biologique et socio-économique. L'analyse des impacts découle de l'inventaire des impacts prévisibles, compte tenu des éléments des projets, des phases et des impacts connus pour les projets, ainsi que de la description de l'environnement. Pour plus de clarté et de concision, l'évaluation des impacts positifs et négatifs, ainsi que les mesures d'atténuation des impacts négatifs sont présentés sous forme de tableaux.

Les impacts sont évalués en fonction de 4 critères :

- Intensité : exprimée selon un indice fort, moyen, faible ; cet indice tient compte de la force de la perturbation et de la valeur de la composante touchée et de sa sensibilité
- Durée : exprimée selon une indice temporaire (limité à la durée des travaux ou se prolongeant peu de temps après les travaux) ou permanent (irréversibles ou à longue rémanence après travaux) ;
- Etendue : exprimée en terme d'éléments géographiques touchés (terrains adjacents, Fokontany/Communes, carrières et emprunts, accès, etc.)
- Fréquence : exprimée en terme de moments d'occurrence (à chaque exploitation de matériaux, à chaque saison des pluies, à chaque passage de camion, etc.).

Il est important de noter que l'évaluation de la plupart des impacts se fait de façon essentiellement qualitative, et se base donc sur le jugement professionnel du consultant. En effet, la prévision quantitative de l'intensité, de la durée ou de l'étendue des impacts attendus est souvent impossible à développer pour diverses raisons : manque de données, manque de moyens, manque de modèles adéquats, ou simplement car il s'agit de valeurs abstraites difficilement chiffrables.

Donc, cette section du rapport a une sous-section des impacts positifs et mesures d'atténuation pour les 3 phases du projet ; et une autre sous-section pour les impacts

négatifs, encore pour chaque phase du projet. Des exemples des tableaux sont présentés, ci-dessous :

**Exemple 1 : Piste rurale – Tableau des impacts positifs sur le milieu socio-économique (phase après travaux)**

#	Impacts environnementaux	Source d'impact	Intensité	Durée	Etendue / localisation	Fréquence	Optimisation
1.	Facilite l'expédition des produits agricoles hors de la région (cultures de rente etc.), et l'importation des intrants (engrais, pesticides);	Augmentation et amélioration des activités routières	Moyen	Durée de vie des ouvrages + prochaine saturation	Société d'import export, collecteurs, grands producteurs : zone d'influence du port mais surtout les zones sur l'axe de la RN	Continu	Intégrer la réhabilitation de la piste dans un plan régional de développement Réhabilitation du réseau pour acheminement des produits depuis les centres de production vers la RN.

**Exemple 2: Piste rurale – Tableau des impacts négatifs sur le milieu physique (phase préparatoire)**

#	Impacts environnementaux	Source d'impact	Intensité	Durée	Etendue/ Localisation	Fréquence	Atténuations/ Compensations
1.	Enlèvement de la protection végétale du sol	Défrichements	Moyen	P	Fonction du choix de fournisseurs ; a priori la carrière et environs immédiats ; Accès à la carrière et emprunt de sable	A chaque exploitation de matériaux	Défrichements limités au strict minimum Voies d'accès limitées au strict minimum Pépinières de plantes locales Réhabilitation des sites au fur et à mesure de l'exploitation sous contrôle d'un spécialiste, pour assurer une couverture végétale viable

## **PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL**

Les composantes potentielles de cette section sont données ci-dessous :

- synthèses des mesures d'atténuation, calendrier et responsabilités
- spécifications relatives aux carrières et emprunts ;
- contrôle et prévention des pollutions pendant travaux :
  - mesures générales ;
  - autres mesures (spécifiques)
- contrôle et prévention des pollutions en phase d'exploitation
- plan de mise en décharge des gravats
- plan de restauration et clôture du chantier ;
- programme de sensibilisation, de communication et d'éducation de la population affectée par les travaux :
  - programme d'information du public avant et pendant les travaux ;
  - programme d'information des services de santé ;
  - programme d'information des autorités locales et représentants des habitants locaux
  - programme d'information des utilisateurs et opérateurs
- plan de prévention et d'urgence pour les accidents pendant les travaux:
  - scénarios;
  - mesures de prévention;
  - actions d'urgence;
- plan d'urgence pour les accidents et déversements en phase d'exploitation:
  - objectifs du plan de réponse aux situations d'urgence;
  - scénarios d'accidents potentiels et mesures préventives;
  - actions d'urgence;
  - équipement d'urgence
  - contacts d'urgence
  - tenue d'un registre
- programme de formation environnementale du personnel affecté au travaux
- plan de prévention de VIH/SIDA pendant travaux;
- indicateurs de suivi environnemental;
- estimation de coûts
- impacts négatifs résiduels après mesures d'atténuation:
  - impacts de la phase préparatoire (y compris, l'installation du chantier et les carrières et les emprunts, si applicable);
  - impacts des travaux;
  - impacts après travaux;
  - conclusion;
- résumé non-technique en malagasy et en français;
- annexes (cartes, photographies, protocoles, etc.).

## **FORMAT ET CONTENU DU PREE**

*Le PREE est un document court ou un formulaire. Le contenu n'a pas été précisé officiellement, cependant il est prudent qu'il inclue les composantes générales, ci-dessous.*

### **Description générale du site du projet**

- Situation géographique (bassin versant, hydrographie, climat, sol...) socio-économique (population, activités économiques) et aspects culturelles.

### **Description du projet**

- Type et nature du projet et localisation sur une carte: entretien périodique, route pavée, barrage en terre, bâtiment en briques, adduction d'eau gravitaire...

**Détermination des impacts spécifiques de tous les postes de travaux** (terrassement, ouvrages, assainissement, carrières, emprunts, repli de chantier, etc.)

- Milieu physique et naturel dans l'emprise directe du projet ;
- Milieu social et humain dans l'emprise directe du projet

### **Proposition des mesures d'insertion**

- Schéma d'aménagement des mesures environnementales pour atténuer les impacts et éviter leur aggravation.

### **Proposition de programme de surveillance et de suivi environnemental**

- donner des recommandations pour assurer l'exécution des mesures d'insertions
- proposer un programme de contrôle et suivi environnemental : planning, fréquence des visites, intervenant, rapports et documents contractuels
- proposer un programme de sensibilisation des entreprises et des bénéficiaires à la protection des zones sensibles

### **Estimation sommaire du coût**

- mesures de réhabilitation

### **Attestation et signatures du FID**

- responsable national et les responsables environnementaux